



## Communiqué de presse

### **Une réunion urgente des Experts et du Comité Technique Ministériel Spécialisé Agriculture de la CEDEAO convoquée à Ouagadougou, Burkina Faso, du 4 au 6 juin 2018**

*Lomé, Togo, 28 mai 2018* : Au regard de la crise alimentaire en cours et de l'importance cruciale que revêt la mise en œuvre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) voulue et décidée par les Chefs d'Etat, la Commission de la CEDEAO organise du 4 au 6 juin 2018 à Ouagadougou, au Burkina Faso, une réunion urgente des Experts et du Comité Technique Ministériel Spécialisé Agriculture Environnement et Ressources en Eau (AERE) dédiée à la gouvernance de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire et aux réponses appropriées à la crise en cours.

La réunion des Experts (4-5 juin 2018) préparatoire de celle des Ministres (6 juin 2018) porte sur un ensemble de points qui seront soumis pour arbitrage et validation en vue d'être introduits au Conseil des Ministres statutaires de la CEDEAO pour adoption.

Par ailleurs, et compte tenu de la conjoncture alarmante en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les Etats membres se concerteront sur leurs attentes à l'égard des institutions régionales, et en particulier de la RRSA, de façon à renforcer leurs capacités de réponse nationale à la crise alimentaire, nutritionnelle et pastorale.

Il est attendu de ces réunions de Ouagadougou que : (i) les Ministres de l'Agriculture des Etats membres de la CEDEAO adoptent des orientations relatives aux mesures d'urgence en réponse à la crise actuelle, (ii) les Ministres de l'Agriculture des Etats membres de la CEDEAO sont informés de l'état de mise en œuvre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire, (iii) les dispositions réglementaires relatives à l'opérationnalisation de la RRSA sont validées par le Comité Technique Ministériel Spécialisé-AERE (Comité de gestion et règlements de fonctionnement).

Sont attendus à ces réunions, (i) les Experts de haut niveau, points Focaux de l'ECOWAP/CAADP-PNISAN dans les pays, (ii) les responsables des dispositifs de prévention-gestion des crises alimentaires ou les Directeurs Généraux des Structures Publiques Nationales en charge de la Gestion des Stocks de Sécurité Alimentaire, (iii) des représentants des Organisations Techniques partenaires de la CEDEAO, (iv) des représentants des partenaires financiers, (v) des représentants des Organisations socio-professionnelles agricoles et (vi) les Ministres chargés de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Etats membres la CEDEAO.

En rappel, l'objectif de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire est de : (i) compléter les efforts des Etats Membres pour fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle rapide et diversifiée, (ii) exprimer la solidarité régionale à l'égard des Etats Membres et des populations affectées à travers des mécanismes transparents, équitables et prévisibles, (iii) contribuer à la souveraineté alimentaire et à l'intégration politique, économique et commerciale de l'Afrique de l'Ouest.

#### **Personne Contact**

Alain Sy Traoré, Dir. Agriculture & Rural Development  
The ECOWAS COMMISSION

Email: [atraore@ecowas.int](mailto:atraore@ecowas.int); tel.: +234(0)8032596402